Envoyé en préfecture le 10/12/2020
Reçu en préfecture le 10/12/2020
Affiché le
ID : 064-200067106-20201208-CP_20201208_058-DE

Communauté D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE
EUSKAL HIRIGUNE Elkargoa

Publié le 10/12/2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL PERMANENT

SEANCE DU 8 DECEMBRE 2020

OJ N° 058 - Cohésion sociale. Enfance et petite enfance.
Expérimentation d'un guichet unique Petite enfance à l'échelle du pôle territorial Errobi. Plan de financement et sollicitation de subvention.

Date de la convocation : 2 décembre 2020
Nombre de conseillers en exercice : 73
Président de séance : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

PRESENTS :
ALDANA-DOUAT Eneko ; ALLEMAN Olivier ; ALZURI Emmanuel (à compter de l'OJ N°02) ; AROSTEGUY Maider ; BACH Fabrice-Sébastien ; BARANTHOL Jean-Marc ; BERTHET André ; BISAUTA Martine ; BLEUZE Anthony ; BOUR Alexandra ; BUSSIRON Jean-Yves ; CARRERE Bruno ; CARRIQUE Renée ; CASCINO Maud ; CURUTCHARRY Antton (jusqu'à l'OJ N°58) ; CURUTCHET Maitena ; DAGORRET François ; DARRICARRERE Raymond ; DEMARCQ-EGUIGUREN Solange ; DEQUEKER Valérie ; DURRUTY Sylvie ; ECENARRO Kotte ; ELISSALDE Philippe ; ERREMUNDEGUY Joseba ; ETCHEGARAY Jean-René ; ETCHEVERRY Pello (à compter de l'OJ N°03) ; ETXELEKU Peio ; FONTAINE Arnaud ; FOURNIER Jean-Louis ; GONZALEZ Francis ; HARDOUIN Laurence ; HIRIGOYEN Roland ; HOUET Muriel ; HUGLA David ; IDIART Dominique ; IHIDOY Sébastien ; INCHAUSPÉ Laurent ; IPUTCHA Jean-Marie ; IRIART Alain ; IRIART Jean-Pierre (à compter de l'OJ N°09) ; IRIART BONNECAZE DEBAT Carole (à compter de l'OJ N°02) ; KAYSER Mathieu ; KEHRIG COTTENÇON Chantal ; LABORDE LAVIGNETTE Jean-Baptiste ; LACOSTE Xavier ; LAFLAQUIERE Jean-Pierre ; LASSERRE Marie ; LAUQUÉ Christine ; LEIZAGOYEN Sylvie ; MARTIAL ETCHEGORRY Nathalie ; MASSONDO Charles ; NADAUD Anne-Marie ; NARBAIS-JAUREGUY Eric ; OÇAFRAIN Gilbert ; OLÇOMENDY Daniel ; OLIVE Claude ; PARGADE Isabelle ; QUIHILLALT Pierre ; ROQUES Marie-Josée ; SAMANOS Laurence ; SANSBERRO Thierry ; SERVAIS Florence ; UGALDE Yves (à compter de l'OJ N°02 et jusqu'à l'OJ N°57).

ABSENTS OU EXCUSES :
ARAMENDI Philippe ; BURRE-CASSOU Marie-Pierre ; CHASSERIAUD Patrick ; CHAZOUILLERES Edouard ; DURAND-PURVIS Anne-Cécile ; GASTAMBIDE Arño ; IRIGOYEN Jean-François ; LACASSAGNE Alain ; MIALOCQ Marie-Josée ; MILLET-BARBÉ Christian.

PROCURATIONS :
BURRE-CASSOU Marie-Pierre à ALDANA-DOUAT Eneko ; CURUTCHARRY Antton à OLÇOMENDY Daniel (à compter de l'OJ N°59) ; DURAND-PURVIS Anne-Cécile à AROSTEGUY Maider ; IRIGOYEN Jean-François à ETCHEVERRY Pello (à compter de l'OJ N°03).

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Eneko ALDANA-DOUAT

Modalités de vote : Vote à main levée

Envoyé en préfecture le 10/12/2020
Reçu en préfecture le 10/12/2020
Affiché le
ID : 064-200067106-20201208-CP_20201208_058-DE

OJ N° 058 - Cohésion sociale. Enfance et petite enfance.
Expérimentation d'un guichet unique Petite enfance à l'échelle du pôle territorial Errobi. Plan de financement et sollicitation de subvention.

Rapporteur : Madame Muriel HOUET

Mes chers collègues,

Dans certains territoires d'exercice de la compétence communautaire « Petite enfance », l'offre d'accueil proposée aux familles est particulièrement diversifiée tant du point de vue des modes de gestion (public, associatif, privé) que de la nature des accueils proposés (crèche collective, micro-crèche, crèche familiale, accueil individuel à domicile ou en Maison d'Assistantes Maternelles). Dans ce contexte, les démarches des familles pour s'informer et accéder à une offre d'accueil ne sont pas facilitées et les différents gestionnaires sont confrontés à un enjeu lié au manque de visibilité sur l'état réel de la demande du fait de la multiplicité des listes d'attente.

Partant de ces constats et dans la continuité d'une initiative portée par la Communauté de communes Errobi, la Communauté d'Agglomération Pays Basque souhaite mettre en œuvre un guichet unique Petite enfance, à caractère expérimental, à l'échelle du pôle territorial Errobi (Arcangues, Bassussarry, Cambo-les-Bains, Espelette, Halsou, Itxassou, Jatxou, Larressore, Louhossoa, Souraïde, Ustaritz).

L'engagement de cette expérimentation de guichet unique dédié à la Petite enfance a pour ambition de répondre aux objectifs suivants :

- Faciliter, pour les parents, l'accès à l'information sur l'offre d'accueil de la Petite enfance et la recherche d'un mode d'accueil, par la définition d'un « parcours famille » balisé et simplifié (dossier unique de préinscription en ligne pour l'ensemble du pôle territorial, permanences et ligne téléphonique dédiées) ;
- Accompagner les familles dans leurs choix de mode d'accueil, afin de concilier au mieux la vie professionnelle et la vie familiale (trois choix d'accueil dans le dossier unique) ;
- Associer l'ensemble des acteurs de la Petite enfance à l'échelle du territoire du pôle pour proposer une information exhaustive et actualisée des modes d'accueil et pour obtenir une vision globale et fiable de la demande (liste d'attente unique et centralisée) ;
- Disposer d'une vue d'ensemble de l'offre et de la demande en temps réel, dans une logique d'observatoire de la Petite enfance, ce qui permettra notamment d'alimenter la politique communautaire pour améliorer le service aux familles.

Le développement de ce projet sur le plan technique permet aujourd'hui d'envisager une mise en œuvre opérationnelle à compter du début de l'année 2021.

Concrètement, le dispositif de guichet unique Petite enfance du pôle territorial Errobi reposera sur un pilotage porté par la Communauté d'Agglomération Pays Basque et sur un partenariat renforcé avec l'Association d'Aide Familiale et Sociale (AAFS) gestionnaire du Relais Assistants Maternels (RAM) sur ce territoire :

- La Communauté d'Agglomération assurera la coordination globale du dispositif, la gestion du dossier unique de préinscription et la centralisation des demandes d'accueil, l'organisation des Commissions d'attribution des places et le suivi de ses décisions.
- L'AAFS, dans le prolongement de son rôle d'information et d'accompagnement des familles inhérent aux missions du RAM dont elle assure déjà la gestion, développera les moyens humains affectés au RAM du secteur Errobi (+0,5 ETP), afin notamment de prendre en charge les appels de la ligne téléphonique dédiée qui sera créée, de mettre en place deux permanences d'accueil des familles supplémentaires, d'assurer une prise de contact systématique des familles ayant déposé un dossier unique de préinscription, d'améliorer sa mission d'observatoire de la Petite enfance, de participer avec la coordinatrice Petite enfance de la Communauté d'Agglomération Pays Basque au suivi du dispositif global.

Envoyé en préfecture le 10/12/2020
Reçu en préfecture le 10/12/2020
Affiché le
ID : 064-200067106-20201208-CP_20201208_058-DE

En conséquence, cette évolution du partenariat, entre la Communauté d'Agglomération Pays Basque et l'AAFS liée à la mise en œuvre du guichet unique expérimental du pôle territorial Errobi, fera l'objet d'une convention spécifique qui prévoira un financement de la collectivité revalorisé en contrepartie des moyens supplémentaires qui seront déployés pour la mise en œuvre du projet.

La CAF peut être sollicitée pour un accompagnement financier du guichet unique Petite enfance.

Les éléments financiers prévisionnels du projet sont les suivants :

	Partenariat RAM Errobi uniquement (situation 2020)	Partenariat RAM + guichet unique Errobi (situation 2021)
Montant de la participation annuelle de la Communauté d'Agglomération versée à l'AAFS	48 722 €	61 021 €
Montant de l'aide de la CAF	11 347 €	17 500 €
Reste à charge net	37 375 €	43 521 €

Cette expérimentation fera l'objet d'un suivi et d'évaluations dans le temps qui permettront d'envisager à terme une possible déclinaison au sein d'autres pôles territoriaux où se posent les mêmes enjeux.

Vu la délibération du Conseil communautaire du 31 juillet 2020 portant délégation au Conseil permanent de certaines attributions, notamment pour « Valider les plans de financement des projets inscrits dans le cadre de programmes de financement européens, nationaux, régionaux et locaux (appels à projets, AMI, autres dispositifs de financement …) » ;

Le Conseil permanent est invité à :

- approuver le projet de mise en œuvre d'un guichet unique Petite enfance, à caractère expérimental, à l'échelle du pôle territorial Errobi, dès le début de l'année 2021 ;
- approuver l'évolution du partenariat avec l'Association d'Aide Familiale et Sociale (AAFS) qui contribuera dans le cadre de sa mission de Relais d'Assistants Maternels (RAM) au guichet unique et renforcera les moyens humains déployés sur le territoire Errobi ;
- approuver le plan de financement prévisionnel présenté ;
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à solliciter une subvention supplémentaire auprès de la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre de ce projet et à signer toutes pièces utiles à cette démarche.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour : 64
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0
Non votants : 1 (CASCINO Maud)

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Signé électroniquement par : Sebastien Evrard
Date de signature : 10/12/2020
Qualité : DGA Ressources et services supports